

AVIS D'ATTRIBUTION ACCORD CADRE DE SERVICES

1 – Identification de la consultation

MARCHE 2024-18

MAINTENANCE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE, DES SYSTEMES DE SECURITE ET DE SONORISATION ET DES SYSTEMES D'EXTINCTION AUTOMATIQUE A GAZ DE L'UNIVERSITE RENNES 2

2 – Objet

Le présent accord-cadre a pour objet l'exécution des prestations de maintenances préventive, curative et d'entretien des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI), des Systèmes de Sécurité et de Sonorisation (SSS) et des équipements d'extinction automatique à gaz.

Il comprend :

- la maintenance préventive, la maintenance curative concernant :
 - o la vérification des Systèmes de Sécurité Incendie (S.S.I.) et des Systèmes de Sécurité et de Sonorisation (S.S.S.),
 - o la vérification des Systèmes d'Extinction Automatique à Gaz.
- les travaux hors maintenances préventive et curative.

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure mise en œuvre

Appel d'offres ouvert européen en application des articles L2124-2 et R2124-2 du Code de la Commande Publique (CCP). Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire passé en application des articles L2125-1, R2162-1 à 5, R2162-13 et 14 du CCP qui s'exécute uniquement par bons de commande.

3.2 – Valeur estimée

Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum pour la durée totale de l'accord-cadre de 500 000 € HT.

3.3 – Allotissement

Le présent accord-cadre est composé d'un lot unique au sens des articles L2113-10 du CCP compte-tenu du caractère homogène des fournitures, travaux et services objets du présent marché.

3.4 – Tranches

Sans objet.

3.5 – PSE

3.5.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.6 – Variantes

3.6.1 – Variantes obligatoires à l’initiative de l’acheteur

Sans objet.

3.6.2 – Variantes facultatives à l’initiative de l’acheteur

Sans objet.

3.6.3 – Variantes facultatives à l’initiative du candidat

Non autorisées.

3.7 – Durée du marché

L’accord-cadre est conclu pour une durée ferme d’1 an à compter du 17 juillet 2024 ou de la date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra être renouvelé tacitement 3 fois 1 an sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

3.8 – Lieux d’exécution

Les prestations s’exécutent sur les lieux suivants dépendant de l’Université Rennes 2 :

Sites de Rennes

Campus Villejean
Place du Recteur Henri Le Moal
35000 RENNES

Campus La Harpe
25 Avenue Charles Tillon
35000 RENNES

Le Bois Perrin
4 Rue du Bois Perrin
35000 RENNES

Sites de St Brieuc

Campus Mazier
2 Avenue Antoine Mazier
22000 SAINT-BRIEUC

Gymnase de la Vallée
Allée de la Plaine
22000 SAINT-BRIEUC

Des lieux d’exécution pourront être ajoutés ou supprimés par avenant durant toute la période d’exécution.

3.9 – Critères de jugement

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
Valeur TECHNIQUE appréciée notamment au regard de la répartition des moyens humains (Annexe 1) et de l’offre technique du candidat	60 %
PRIX des prestations en € HT appréciée au regard des données financières indiquées en Annexes 1A, 1B, 2A et 2B.	40 %

5 – Analyse des offres

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 2

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

6 – Attribution

1. Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom du titulaire : **SPIE FACILITIES – 1/3 Place de la Berline – 93287 SAINT-DENIS Cedex**

Siret : 538 700 022 00022

Département de l'entreprise : 93 – Seine-Saint-Denis

Adresse mail : ao-spiefacilities.oc@spie.com

Téléphone : 02 40 67 06 06

L'entreprise est une PME : Non

2. Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Oui

Nom du sous-traitant : **LV COM – 3 Rue DU MAIL - 44700 ORVAULT**

Siret : 423 695 683 00049

Département de l'entreprise : 44 – Loire-Atlantique

Adresse mail : info@lvcom.fr

Téléphone : 02 40 72 52 18

L'entreprise est une PME : Oui

Date de notification du marché : 16/07/2024

Valeur totale finale : 500 000 € HT

7 – Procédures de recours

La décision du 27/06/2024 de la Commission de la Commande Publique attribuant le présent accord-cadre de service, peut faire l'objet d'un recours devant les instances citées ci-dessous, dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

7.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif

Hôtel de Bizien

3 Contour de la Motte - CS 44416

35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

SIRET : 173 500 059 00014

7.2 – Coordonnées du comité consultation régional

CCIRA de Nantes
DREETS DES PAYS DE LA LOIRE
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209
44042 NANTES Cedex 1

Tél. : 06 60 48 98 89
Courriel : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr
SIRET : 130 029 283 00012

8 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2
Direction des Finances et du Pilotage
Pôle Commande Publique
(Bâtiment Présidence – Porte 403)
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr
<https://www.univ-rennes2.fr/>
SIRET 193 509 379 00015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

9 – Publicité

9.1 – Avis d'Appel Public à la Concurrence

Avis BOAMP n° 24-35424
Date d'envoi à la publication : 25/03/2024
Date de publication : 27/03/2024

Avis JOUE n° 182037-2024
Date d'envoi à la publication : 25/03/2024
Date de publication : 27/03/2024

9.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 18 juillet 2024